Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADe)

Mention Patrimoine

Parcours Création et expérimentations en restauration de mobilier ancien

Objectifs de la formation

La mention **Patrimoine** parcours "**création et expérimentation en restauration de mobilier ancien**" forme les étudiants à la conservation/restauration de mobilier. Elle apporte une démarche réflexive sur la dimension patrimoniale ou muséale qui constitue chaque objet. Elle mène vers une exploration technique de faisabilité et des choix d'interventions en adéquation avec le commanditaire et le respect de l'objet.

La démarche du restaurateur-conservateur nécessite une connaissance stylistique et historique, la maîtrise des gestes et techniques de chacune des époques concernées ainsi qu'une appétence pour les produits et processus techniques innovants.

Les enseignements visent à développer la démarche de restauration au travers de mobilier de diverses époques en s'appuyant sur des partenariats avec particuliers ou des institutions telle que le Château de Versailles.

Les étudiants acquièrent des compétences techniques tant traditionnelles qu'innovantes ainsi qu'une maîtrise des outils de conception (logiciels CAO et DAO).

Durée de la formation

Cette formation dure 3 ans et mène à un diplôme niveau II valant grade de Licence, Bac + 3.

Conditions d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV. Avoir un bagage artistique ou technique (CAP ébéniste) est un atout. Candidature sur la plateforme Parcoursup. L'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

Qualités requises

Un esprit critique qui permette le recul nécessaire à la bonne intervention.
Une curiosité et un goût prononcé pour le respect du patrimoine.
Une bonne maîtrise technique et pratique du métier est indispensable.

Insertion professionnelle

- Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur
- Industrie du luxe
- Bureau de conception (PME/PMI/Grandes entreprises)
- Médiation culturelle
- Enseignement / Recherche

Poursuite d'études possible

Poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, Ecole Nationales d'Art)

• MASTER universitaire

• Écoles Supérieures d'Arts Appliqués du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche;

• Écoles Supérieures d'Arts du Ministère de la Culture.

Horaires hebdomadaires

Sur les 3 années, moyenne de 30h / semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :
- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique)
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion)
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle)

Stages en entreprise : 2 semaines en 1e année / entre 12 et 16 semaines en 2e année.

Epreuves d'examens

Validation des Unités d'Enseignement (UE) par un jury à la fin de chaque semestre.
Soutenance de mémoire en fin de semestre 5.
Soutenance du projet d'étude en fin de semestre 6.

Lycée des métiers d'art, du bois et de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE BP 53
31250 REVEL

Tel: 05 61 83 57 49
Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr
Site : http://ameublement-revel.entmip.fr